|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom PrénomAdresse Objet : Réduction de la fiscalité sur les carburants.  |  | Monsieur Emmanuel MACRONPrésident de la République (Personnel)Palais de l’Élysée 55, rue du faubourg Saint Honoré75008 PARISA le 2018 |
|  |  |  |

Monsieur le Président de la République,

Dès le début de votre quinquennat, vous avez souhaité, pour des raisons environnementales, imposer une fiscalité lourde sur les carburants pétroliers. Cette volonté s’est traduite dans la loi de finances pour 2018 par une augmentation de la TICPE à hauteur de 6,33 centimes d’euro sur le gazole et 3,22 centimes d’euro sur l’essence sans plomb. À la pompe, pour les consommateurs, cela correspond à des hausses de +11,9 % et +4,9 % du prix du litre de carburant, imputables uniquement aux taxes imposées par l’État.

Or, cet effort financier conséquent que vous exigez des Français, ce sont les ménages modestes qui le supportent. Ce sont d’abord 2,7 millions de ménages (10 % des ménages) qui dépensent plus de 4,5 % de leurs revenus pour l’achat du carburant nécessaire à leurs déplacements contraints et se trouvent aujourd’hui en situation de vulnérabilité énergétique, d’après une étude de l’INSEE.

Ce sont ensuite les ménages vivants en zones périurbaine ou rurale, dépendants à l’automobile ou au deux roues motorisés parce qu’ils ne disposent d’aucune autre solution de transport capable de répondre à leurs besoins de déplacements. Ce sont ces mêmes ménages, dont les revenus sont en moyenne plus bas que ceux des ménages résidents dans les grands pôles urbains, qui sont assujettis aux dépenses énergétiques les plus élevées.

Pour tous ces Français, les carburants ne sont pas un simple produit de consommation courante : ce sont des produits de première nécessité. Parce que sans carburant, il est impossible de trouver un travail et de s’y rendre, de faire leurs achats alimentaires, d’accéder aux services administratifs et de santé… Parce qu’avec l’augmentation contrainte du budget alloué aux carburants, ce sont les autres postes de dépenses qui sont amputés (alimentation, chauffage, loisirs…) et que cela mène à la précarité financière et sociale.

Si les Français peuvent comprendre que les impératifs environnementaux exigent de penser autrement nos déplacements et notre mobilité, il est inacceptable que des décisions politiques pèsent aujourd’hui aussi lourdement sur leur budget et dégradent leur qualité de vie, alors qu’aucune alternative crédible ne leur est proposée.

Je demande donc que la fiscalité pesant sur les carburants soit allégée, en réduisant le montant de la TICPE aux niveaux minima décrétés par le Conseil de l’Union européenne et en appliquant à ces produits un taux réduit de TVA, dans le but de rendre à nouveau accessible l’usage de l’automobile ou des 2 roues motorisés à ceux qui en ont le plus besoin.

La précarité énergétique liée à la mobilité n’est plus une notion abstraite ; elle est désormais le quotidien de millions de Français et ne fait l’objet d’aucun dispositif adapté. C’est donc à l’État d’y apporter une réponse et de soutenir aujourd’hui ceux qu’il a mis en difficulté.

Ayant confiance en votre bienveillance, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de toute ma gratitude et de ma très haute considération.

Signature